

Compétition de danse

FESTIDANSE 2.0

22-23 juin 2018

École secondaire Bernard-Gariépy

Sorel-Tracy

festidanse.com ou festidanse.ca

Règlements pour la compétition

Public cible : la compétition Festidanse s'adresse à tous les âges et danseurs (ses) de niveau amateur.

Tous les participants doivent suivre strictement les procédures d'inscription ainsi que les règlements lors de la compétition. Le non respect de la procédure et des règlements sera sujet à des pénalités et/ou disqualifications.

Âge : 1^{er} janvier 2018

Classification : âge et niveau

Novice	Intermédiaire	Avancé
8 ans et moins	8 ans et moins	8 ans et moins
9-12 ans	9-12 ans	9-12 ans
13-16 ans	13-16 ans	13-16 ans
17 ans et plus	17 ans et plus	17 ans et plus

Novice : entraînement / semaine de 1 ou 2 heures

Intermédiaire : entraînement / semaine de 3 à 4 heures

Avancé : entraînement / semaine de 5 heures et plus

* Festidanse se donne le droit de combiner les catégories d'âges et de groupes selon le nombre d'inscriptions.

Styles de danse

Ballet

Danse urbaine

Contemporain-Lyrique-Moderne

Jazz-Funky-Street Dance

Classe ouverte : tout style qui n'entre pas dans les autres catégories.

*** Maximum de 3 acrobaties sont permises dans les chorégraphies. Dépassé ce nombre il faudrait s'inscrire en Classe ouverte.**

*** Festidanse se donne le droit de combiner les styles de danse selon le nombre d'inscriptions.**

Durée de la prestation

Solo / Duo / Trio: 3 minutes maximum

Groupe: 4 minutes maximum

La musique ne doit pas excéder plus de 5 secondes du temps alloué. Des pénalités seront appliquées de 1 point par 5 secondes excédentaires.

Musique

Vous devez conserver un double de votre musique lors de la compétition sur DC et clef USB.

La musique et ses paroles ne doivent pas contenir de langage inapproprié, obscène ou violent.

Aucune demande en ajustement du son ne sera acceptée.

Accessoires

Les compétiteurs possèdent 2 minutes pour installer les accessoires.

À la sortie des accessoires la scène doit être propre et sécuritaire. Aucune huile, confettis ou maquillage ne doivent demeurer sur scène.

Festidanse ne se tient pas responsable pour des dommages causés à des accessoires ou costumes.

Costumes

Les costumes doivent être convenables, et appropriés à l'âge des danseurs.

Aucun vêtement présentant des stéréotypes en hypersexualisation ou dévoilant des parties du corps d'une façon suggestive n'est considéré acceptable. Voir les pénalités.

Performance

La dimension de la scène est de 30' de large et 28' de profond avec tapis de danse.

La chorégraphie et les mouvements associés doivent présenter les valeurs de la compétition Festidanse : aucune violence, racisme, ou stéréotypes sexuels.

L'organisation ainsi que les juges prendront une décision finale pour toute demande de reprise d'une chorégraphie. La décision sera finale et sans appel.

Si un incident hors contrôle du danseur survient il n'y aura pas de pénalité.

Éligibilité

Festidanse s'adresse aux amateurs de tous âges.

Pour les Solos, Duos, Trios les danseurs ne peuvent présenter qu'une chorégraphie dans la catégorie.

Juges

Critères d'évaluation total /100

Technique (40 %) Qualité d'exécution selon l'expérience, niveau de difficulté, respect et intégration des fondements du style, précision et synchronisme.

Interprétation (30 %) Musicalité, présence, projection, assurance.

Création : (20 %) Utilisation de l'espace, formations, création de combinaisons (musique, mouvements, transition).

Concept visuel : (10%) Originalité et cohérence du thème (costumes, cheveux, maquillage, accessoires).

La décision des juges est finale.

Personne n'a le droit de s'approcher des tables des juges.

Pénalités et déductions

Toutes les décisions concernant les pénalités sont finales.

Le responsable des juges voit à la bonne marche des tâches des juges et applique les déductions.

Celles-ci seront déduites du total de 100%

<u>Nomination des pénalités</u>	Points
Mauvais classement de la chorégraphie	2
Musique qui excède de plus de 5 sec	2
Dépassement du temps alloué des accessoires	1
Retard d'envoi de la musique	3
Paroles inadéquates sur trame musicale	3
Accessoires laissant des résidus	2
Costume inapproprié	3
Non respect du temps d'appel: coulisse et scène	2
Mouvements jugés inacceptables	3
Danseur non inscrit	Disqualification de la chorégraphie
Manque de respect envers participants, bénévoles, personnel	2 ou expulsion
Groupe indiscipliné ou irrespectueux	2 ou expulsion
Plagiat (reproduction d'un clip-vidéo-film)	Disqualification

Les dates d'inscription

La date limite est le 30 avril 2018 ou plus tôt selon les places disponibles.

Aucun changement permis à votre inscription (titre, musique, ordre, catégorie..) après le 30 avril.

Les inscriptions sont prises en considération lors de la réception du paiement.

Aucun remboursement après la confirmation de votre paiement, pour les frais d'inscription ou les billets. Cette confirmation valide votre participation à Festidanse.

Prix et Bourses : solo-duo-trio-groupe et classe ouverte

Une mention remise pour chacun des critères des juges, à l'ensemble des participants de la compétition.

Chaque juge à la possibilité de remettre deux coups de coeur.

Une 1ère - 2ème et 3ème mentions seront remises dans chaque catégorie style/âge/groupe.

La chorégraphie au meilleur pointage, toute catégorie confondue recevra une bourse en argent.

Des blocs de remise seront effectués dans le déroulement de la compétition.

Frais d'inscription

	1^{er} octobre au 31 décembre	1^{er} janvier au 28 février	1^{er} mars au 30 avril
Solo	50\$	55\$	70\$
Duo et Trio	40\$	45\$	60\$
Groupe	35\$	40\$	55\$

Les taxes sont incluses dans les prix

Prix par personne/par chorégraphie

Important: validation de l'âge des participants

L'âge est celui en date du 1 janvier 2018

Pour les Solos 1er janvier 2018

Pour les duos, trios, et groupes il faut faire la moyenne des âges des participants en additionnant l'âge des participants (membres de la chorégraphie) et diviser le total par le nombre de participants. S'il y a .5 l'âge sera majoré.

Inscription et paiement

Remplir la fiche d'inscription et envoyer le paiement par chèque.

À la suite de votre paiement, aucun frais de remboursement quelque soit la raison, ne sera remis.

Les inscriptions sont prises en considération dès la réception de votre paiement. La confirmation vous sera confirmée après un délai de 7 jours.

On peut procéder par un seul paiement par Studio/École et pour les indépendants un paiement par chorégraphie.

Aucun chèque post-daté accepté.

Des frais de 25\$ seront exigés par chèque refusé de l'institution financière.

Paiement par chèque, envoyer à :

Festidanse

105 rue Prince, local 118

Sorel-Tracy

J3P 4J9

Horaire, billets, réservations

L'horaire de la compétition sera envoyé environ de 4 à 6 semaines après le 30 avril.

Une date sera déterminée pour correction s'il y a lieu et un horaire final suivra sans droit de changement.

Un dossier de charge donnera les informations pour la réservation des billets et l'organisation de la journée.

Les règlements généraux

-La personne désignée du groupe est responsable de la sécurité de ses participants.

- Afin d'assurer la confidentialité des participants, il est recommandé de ne pas utiliser des caméras, cellulaires, appareils photo dans les aires de la compétition. Ceci aussi afin de protéger les participants et les droits d'auteur des créateurs.

- Les participants doivent avoir obligatoirement en main leurs cartes d'assurance maladie.

-Le temps sera comptabilisé au premier son musical ou dès le premier mouvement de la chorégraphie.

-Seul l'organisation de Festidanse est autorisé à prendre des photos ou vidéos lors de l'évènement.

-Festidanse n'est nullement responsable de vol, bris ou perte d'objets.

-Dans les locaux ou lieux assignés il est interdit de manger, boire ou fumer, la propreté est de rigueur.

-Comme nous sommes dans un édifice scolaire, il est interdit de fumer à moins de 9 mètres de l'école.

-Aucune pratique sur la scène n'est autorisée, aucun arcanson ou poudre.

-Un éclairage neutre est en place pour tous les groupes.

-Festidanse peut disqualifier tout groupe présentant une chorégraphie à l'encontre des valeurs de la compétition ou adoptant un comportement inacceptable.

-La politesse et le respect envers le personnel de l'organisation, les spectateurs ainsi que les compétiteurs sont de mises. Un manquement à cette règle pourrait entraîner la disqualification du groupe ou de l'école.

-Aucun accessoire à caractère offensant ou dangereux n'est accepté : couteaux, fusil, effets pyrotechniques...

-L'accès aux juges ou à l'équipe technique est interdit.

-La décision des juges est finale.

Captation d'images

Festidanse est seul autorisé et se donne le droit de capter des images et vidéos pour promotions diverses : réseaux sociaux, affiches, journaux, télévisuels...cette autorisation est sans limite de temps et de territoire, et pour tout mode de distribution connu ou à venir. Il est important d'en aviser tous les participants.